

Avis voté à la séance plénière du 11 décembre 2019

Les défis de l'éducation aux médias et à l'information

Déclaration du groupe de l'UNAF

Un célèbre réseau social a lancé, en septembre 2019, son Deepfake Detection Challenge : une technologie à destination de tous pour mieux détecter quand une intelligence artificielle a été utilisée pour modifier une vidéo et induire ainsi le spectateur en erreur. Cet exemple -et il n'est pas le seul- montre l'urgence d'une éducation aux médias et à l'information dispensée plus largement qu'aujourd'hui auprès de tous les publics des plus jeunes aux plus âgés afin de développer chez chacune et chacun un esprit critique permettant d'être libre et responsable face à l'information. Les défis de l'EMI et les enjeux d'un débat démocratique vivant et éclairé sont étroitement liés.

Parmi les 19 préconisations de l'avis pour relever ces défis, le groupe de l'UNAF en retient particulièrement trois.

La préconisation 5 place les parents, premiers éducateurs de leurs enfants, au cœur des dispositifs et incite à dispenser des modules d'EMI dans les lieux qu'ils fréquentent au quotidien pour les accompagner dans leur responsabilité éducative. Cette orientation doit recevoir pleine application dans les entreprises pour les salariés parents sur les heures de la pause méridienne en lien avec les acteurs comme les associations familiales. Cela devrait être aussi un moyen pour les entreprises de développer une action de RSE.

La préconisation 8 vise à développer des projets de pratiques d'EMI s'appuyant sur les relations intergénérationnelles. La voie de l'expérimentation par un appel à projet doit être encouragée et permettre ainsi une diffusion de l'EMI auprès de tous les publics, quel que soit leur âge. Le groupe de l'UNAF est très attaché à la transmission des plus jeunes vers les plus âgés et vice-versa.

Enfin, la préconisation visant à créer une émission dédiée à l'EMI sur une chaîne du service public de l'audiovisuel retient notre attention. Plus que de créer, il s'agit de permettre à l'émission « Arrêt sur image » de retrouver le chemin des ondes de France Télévision arrêtée en 2007. L'objectif de cette émission partait du principe que les images diffusées par la télévision contribuent énormément à forger l'imaginaire des citoyens et d'un pays. Elles ont du pouvoir sur chacune et chacun mais elles passent tellement vite que l'on ne sait pas comment ce pouvoir s'exerce. Il s'agit pour le groupe de l'UNAF de promouvoir la démocratie en permettant aux citoyens de réfléchir ensemble sur des faits et leurs interprétations et donc reprendre du pouvoir sur les images diffusées par la télévision.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.